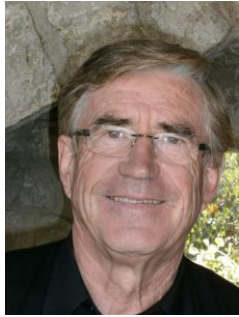




Juillet 2024

E
D
I
T
O



L'ARDECHOISE 2024 A BALAZUC



L'été a du mal à s'installer à cause d'une météo capricieuse et maussade.

Les touristes seront quand même présents, comme ils l'ont été au printemps. Nous serons prêts pour les accueillir. Tout devrait bien se passer au niveau local.

En revanche, au niveau national l'été s'annonce chaud et très compliqué. Il est difficile aujourd'hui de prévoir l'avenir... à suivre.

Malgré ces incertitudes, nous restons optimistes quant à la saison estivale qui s'annonce.

Restons confiants et espérons que cet été réserve de belles surprises à chacun.

Bel été à toutes et à tous,

Le Maire,
Bernard CONSTANT



En bref...

En bref...

En bref...

TRAVAUX ABRI SAISONNIERS

Afin de faciliter le travail des saisonniers et renforcer la sécurité, l'abri situé à l'entrée du parking de l'école a été réaménagé cet hiver.



MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DU CIMETIERE

À la suite d'un affaissement de la chaussée, une portion du mur de soutènement du chemin du cimetière a été consolidé par un renfort en béton.

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU PORTALAS

Un projet d'aménagement et d'embellissement de la Place du Portaldas est actuellement à l'étude. Le conseil municipal a confié la réalisation de l'avant-projet au cabinet d'études NALDEO en vue du dépôt d'une demande de subvention auprès de la Région au titre du dispositif « Villages remarquables ». Le dossier doit être validé par l'Architecte des Bâtiments de France avant fin août.

TRAVAUX VOIRIE

Initialement prévus à l'automne 2023, les travaux voirie ont été réalisés au printemps à cause des caprices de la météo.

La réfection de la chaussée de la partie sud du Chemin de Serre Merlas (Farnelle) a été faite en bicouche.

Au hameau des Louanes plusieurs voies ont fait l'objet de travaux :

- le chemin des Louanes a été repris sur une longueur de 170 mètres linéaires
- le chemin d'accès aux maisons a également été refait en bicouche
- le chemin de la Source a été remis en état.

La partie supérieure du Sentier de la Croisette a dû être refaite à la suite des intempéries de l'automne.

La chaussée de l'impasse de la Bastide a été nivelée par l'ajout de stérile.

Une remise à niveau des chemins de Chazette et des Costes a été également réalisée.

L'ensemble de ces travaux s'élève à plus de 55 000 € TTC à la charge exclusive de la Commune.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE : AUGMENTATION DES EFFECTIFS

Cette année scolaire se termine avec de l'optimisme : nous comptons 8 inscriptions supplémentaires pour la prochaine année scolaire sur le regroupement pédagogique (pour rappel l'école de Balazuc est en regroupement avec l'école d'Uzer). Les élus et les parents d'élèves se réjouissent de cette très bonne nouvelle.

Nous tenions à remercier Amélie Martin, la directrice de l'école de Balazuc, pour son travail auprès des élèves depuis septembre 2023. De nombreux projets ont été menés tout au long de l'année : sorties à la journée, partenariats avec les associations du village...

Amélie Martin n'était pas titulaire du poste et malgré le plaisir qu'elle a eu à enseigner sur notre village et son envie de rester, elle n'a pas été maintenue sur la poste pour l'année prochaine. Nous le regrettons, c'est dommage mais c'est ainsi au sein de l'éducation Nationale... et on ne peut rien y faire...

Mais il est certain que la prochaine personne nommée apportera elle aussi de belles choses pour les enfants. En ce sens et afin de poursuivre l'aide apportée par la Mairie aux projets de l'école, il a été voté lors du dernier conseil municipal le maintien des financements de l'intervention musicale pour l'an prochain : comme cette année, les élèves auront la chance d'avoir une intervenante en musique sur tout un trimestre (projet porté sur plusieurs écoles de la communauté de communes).

Vivre à Balazuc et avoir une école de qualité... quel plaisir !

SAISON ESTIVALE 2024

REUNION D'AVANT SAISON

Le 24 avril dernier a eu lieu la réunion d'avant-saison avec les commerçants du village. Le règlement et les laissez-passer 2024 pour les saisonniers leur ont été distribués. Un rappel a été fait concernant le stationnement des saisonniers sur le parking gratuit au quartier Coste la Beaume.

Cette rencontre est un moment d'échange entre anciens et nouveaux commerçants et le conseil municipal.

Un apéritif convivial a clôturé la réunion.

ORGANISATION ESTIVALE

Le sens interdit pour la traversée du village de l'accès au parking de l'école en direction du pont est maintenu de 10 heures à 19 heures. Les laissez-passer des résidents (sur fond vert) sont toujours valables. Ceux des saisonniers sont roses pour l'année 2024.



Cette année, nous accueillons deux nouveaux saisonniers qui compléteront l'équipe :

- Marie, Manu et Franck en tant qu'ASVP
- Oscar et Anaïs comme caissiers.

Le tarif du parking pour juillet et août sera de 4 euros la journée. Le tarif est maintenu à 3 euros la journée en demi-saison.

Nous rappelons à tous que le stationnement reste interdit sur la chaussée et les trottoirs dans toute la traversée du village. Le stationnement n'est autorisé que dans les cases de parking délimitées par un marquage au sol, aussi nous vous demandons de bien vouloir respecter cette signalisation horizontale. Les contrevenants seront verbalisés.

POINT INFOS

Comme ces dernières années, le Point I sera ouvert tous les jours en libre-service de 10h à 18h30 du 1^{er} juillet au 28 août.

Il sera possible d'y trouver le plan du village et les flyers des différents acteurs touristiques du secteur. Commerçants et artisans de Balazuc vous êtes invités à y déposer votre publicité.

SITE DE BAIGNADE

Pour la saison 2024, une surveillance de baignade à la plage du Pont est mise en place par la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche pour les mois de juillet et août (horaires de surveillance : de 12h30 à 18h30 tous les jours).

En bref...

En bref...

En bref...

LA FIBRE A BALAZUC

Une réunion a eu lieu avec des représentants de la société Axione et le technicien des services culturels et des bâtiments de France (UDAP Ardèche) pour définir l'implantation des poteaux sur le domaine public. En ce qui concerne le domaine privé, ils se chargeront de faire une demande d'autorisation aux propriétaires.

Une nouvelle armoire devra également être installée à l'entrée d'agglomération. Cette implantation fera l'objet d'une déclaration préalable.

DEGRADATIONS

Il est désolant de voir encore des dégradations qui dénaturent le paysage.



INFOS MAIL

Les personnes qui souhaitent tout au long de l'année recevoir les infos de la Mairie concernant la vie du village sont priées d'envoyer leur demande par courriel à l'adresse suivante :

balazuc.mairie@orange.fr

Plus de 160 personnes sont désormais inscrites et profitent d'informations régulières.

BALADE CONTEE

Tous les mercredis du 10 juillet au 28 août à 10h vous avez rendez-vous avec Niko Grisolle, conteur. Suivez-le à petits pas contés, de voûtes sombres en calade ensoleillées sur un itinéraire de 2 heures mêlant Histoire et imaginaire.

Rendez-vous à la Tour Carrée à 10h pour le départ de la balade. Cette animation gratuite est financée par la Mairie.

PETIT MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

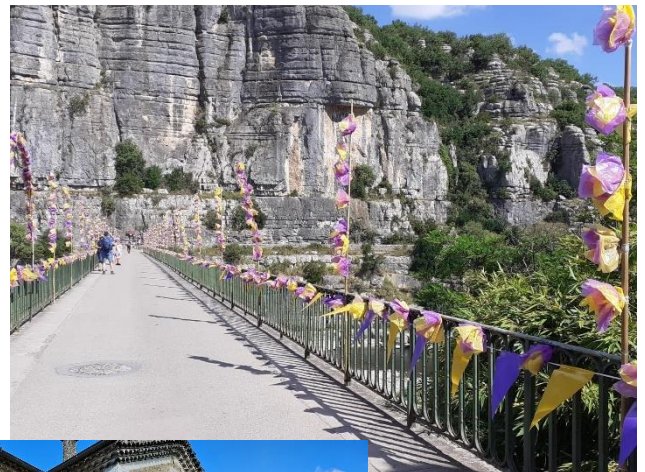
Le petit marché et ses exposants locaux vous attendent tous les mardis de juillet et août de 18h à 20h sur la place de la Croisette à l'entrée du village.



BALAZUC EN FETE AVEC L'ARDECHOISE

Les 13 et 14 juin 2024, l'Ardéchoise a fait étape dans notre beau village de Balazuc. Les participants ont été accueillis par les bénévoles. Les enfants de l'école ont offert aux cyclistes des dessins, un spectacle de danse et des chants. Ils ont également participé au ravitaillement des participants.

Merci à tous les bénévoles, à la maîtresse et aux élèves.



ESPACES VERTS ET MOBILIER URBAIN

L'équipe du service technique est toujours à pied d'œuvre pour entretenir et embellir le village pour la plus grande satisfaction de tous.

Le mobilier urbain a été repeint et réparé et de nouveaux supports vélos ont été installés dans le village.

Au jardin public, vous pourrez découvrir de nouveaux jeux pour les enfants.



OCTOBRE ROSE

Des associations et bénévoles de Balazuc ont souhaité rejoindre le projet « Octobre Rose des Gorges de l'Ardèche » qui se déroulera **en octobre prochain**.

« Octobre Rose » est une campagne nationale visant à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, mais c'est aussi l'occasion de récolter des fonds pour financer la recherche sur le cancer.

Le matin du dimanche 6 octobre 2024, des manifestations seront organisées sur les communes de Vogüé, Lanas, Rochecolombe et Saint Maurice d'Ardèche : Randonnées, Trails, parcours VTT et une balade d'environ 30 kms, à vélo électrique au départ de la salle des fêtes de Balazuc. En fin de matinée, une tombola sera organisée sur le parvis du château de Vogüé.

Il y aura également d'autres manifestations d'« Octobre Rose » au cours du mois d'octobre, concerts, concours de pétanque et belote, vente de pains et de viennoiseries... le programme détaillé sera disponible très prochainement et affiché dans notre commune.

Pour plus d'infos, vous pouvez prendre contact avec Elisabeth (eligratadou@gmail.com) ou Cathy (cathy.mollier@wanadoo.fr).

Si vous voulez nous rejoindre pour participer, pensez à réserver votre **dimanche 6 octobre 2024**.

FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par la commune. Il permet de suivre la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées. Il retrace l'exécution du budget au cours de l'année et permet de faire apparaître les résultats de l'exercice. Il comporte deux sections bien distinctes :

- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- la section d'investissement qui porte sur des opérations d'équipement annuelles ou pluriannuelles.

Le compte administratif 2023 du budget de la commune de Balazuc se présente comme suit :

	Section fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture 2022		141 651,23 €		141 068,92 €
Opérations 2023	503 775,51 €	576 421,50 €	281 209,64 €	206 297,84 €
Résultat par section		214 297,22 €		66 157,12 €

Le budget communal présente sur l'exercice 2023, un excédent de 214 297,22 € en fonctionnement et un excédent de 66 157,12 € en investissement auquel il faut déduire le besoin de financement des restes à réaliser de 48 250,00 € soit un excédent de financement total de 17 907,12 €. L'affectation à l'article 1068 étant de 0,00 €, l'excédent de fonctionnement reporté sur le budget 2024 sera de 214 297,22 €.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents communaux ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des produits des services (cantine, garderie, parkings...), aux impôts locaux et aux dotations versées par l'Etat.

Pour la 4^{ème} année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales directes (taxe foncière bâtie : 30,06 % ; taxe foncière non bâtie : 74,35 % et taxe d'habitation : 11,71 %).

Les dépenses de fonctionnement sont composées des charges de gestion courante (eau, électricité, carburants, assurances, contrats de maintenance, entretien des bâtiments communaux, achats de fournitures pour les services communaux, affranchissement, télécommunications), des salaires du personnel communal, des indemnités des élus communaux, des subventions versées aux associations, des participations aux syndicats intercommunaux et à la Communauté de Communes et des intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élèvent à 693 857,22 € dont 92 000 € de virement à la section d'investissement (montant qui correspond à l'autofinancement de l'année).

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élèvent à 479 560 € auxquelles il convient de rajouter l'excédent de fonctionnement 2023 qui s'élève à 214 297,22 €.

La section d'investissement prépare l'avenir. Elle est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions à caractère exceptionnel. Elle regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité (acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers et réalisation d'études et de travaux) ainsi que le remboursement de la part du capital des emprunts ;

- en recettes : on distingue les recettes d'équipement qui sont composées des subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus et les recettes financières telles que la taxe d'aménagement et le remboursement d'une partie de la TVA via le FCTVA.

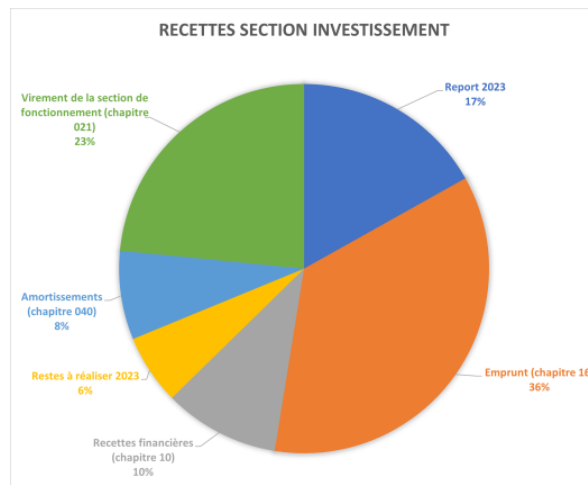
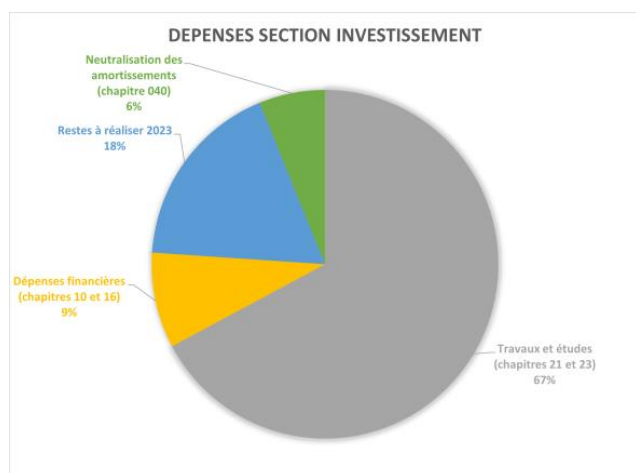
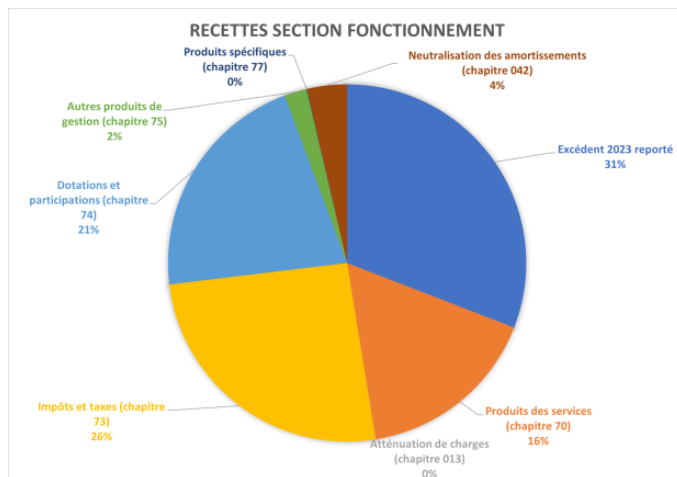
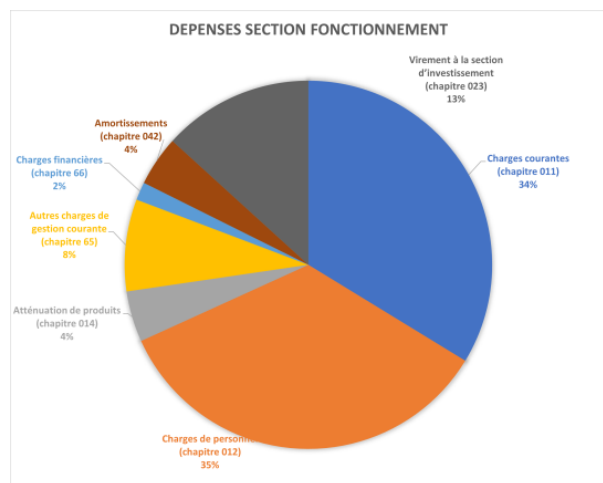
Pour l'année 2024, les principaux projets sont des travaux sur les bâtiments communaux, des travaux sur la voirie non transférée et les parkings, la remise en état du garde-corps du pont, l'aménagement des ruelles et places (étude) et l'achat de matériel, mobilier urbain et panneaux.

Vue d'ensemble de la section fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges courantes (011)	233 993.22 €	Produits des services (70)	114 838.00 €
Charges de personnel (012)	239 300.00 €	Atténuation de charges (013)	60.00 €
Atténuation de produits (014)	31 000.00 €	Impôts et taxes (73)	177 859.00 €
Autres charges de gestion courante (65)	56 064.00 €	Dotations et participations (74)	147 453.00 €
Charges financières (66)	11 000.00 €	Autres produits de gestion (75)	14 000.00 €
		Produits spécifiques (77)	350.00 €
Total dépenses réelles	571 357.22 €	Total recettes réelles	454 560.00 €
Amortissements (042)	30 500.00 €	Neutralisation des amortissements (042)	25 000,00 €
Virement à la section d'investissement (023)	92 000.00 €	Excédent 2023 reporté	214 297.22 €
Total général	693 857.22 €	Total général	693 857.22 €

Vue d'ensemble de la section investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Travaux et études (21 et 23)	273 107.12 €	Subventions d'investissement (13)	14 000.00 €
Dépenses financières (10 et 16)	36 000.00 €	Emprunt (16)	140 000.00 €
		Recettes financières (10)	39 700.00 €
Restes à réaliser 2023	72 250.00 €	Restes à réaliser 2023	24 000.00 €
Total dépenses réelles	381 357.12 €	Total recettes réelles	217 700.00 €
Neutralisation des amortissements (040)	25 000.00 €	Amortissements (040)	30 500.00 €
		Virement de la section de fonctionnement (021)	92 000.00 €
		Report 2023	66 157.12 €
Total général	406 357.12 €	Total général	406 357.12 €



RENOV'HABITAT

La Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche a lancé en mai 2024 un nouveau service, Rénov'habitat, pour accompagner les habitants dans l'amélioration de leur logement. L'objectif est de rénover plusieurs centaines d'habitations d'ici 2027.

Ce service est mené dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Action Logement et la fondation Abbé Pierre.

Rénov'habitat s'adresse aux propriétaires occupants, co-propriétaires et propriétaires bailleurs ayant un logement de plus de 15 ans sur le territoire. Les locataires peuvent également bénéficier d'un accompagnement dans le cas d'une rénovation complète d'un logement très dégradé.

Trois types de travaux sont éligibles :

- les économies d'énergie
- l'adaptation au vieillissement ou au handicap
- les rénovations de grande ampleur d'un logement très dégradé.

La Communauté de Communes est l'interlocuteur local de l'Anah. Ce service est gratuit et personnalisé pour chaque situation (conseils techniques et aide administrative).

Vous pouvez retrouver les dates des permanences de juillet sur www.cc-gorgesardeche.fr/agenda

A partir du 1^{er} août, les habitants devront prendre rendez-vous pour rencontrer un conseiller Rénov'habitat.

Pour plus de renseignements :

renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr - tél. 04 87 60 00 06 – www.cc-gorgesardeche.fr/habitat

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

L'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) se poursuit. Son document socle, intitulé Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) vient d'être finalisé. Il sera validé courant septembre par le Conseil Communautaire après avoir été débattu par l'ensemble des conseils municipaux du territoire.

Le PADD définit les grandes orientations du territoire pour les 15 prochaines années :

- maîtriser les pressions exercées sur le territoire pour faire face au changement climatique
- préserver un territoire rural aux richesses paysagères et environnementales exceptionnelles
- organiser un territoire dynamique au service des habitants et usagers.

Les autres pièces du PLUi (documents de zonage et règlement) seront finalisées dans les prochains mois afin que le projet de PLUi soit soumis à enquête publique avant fin 2025.

Pour plus d'informations, consultez la synthèse du PADD sur www.cc-gorgesardeche.fr

DEUX SPECTACLES EN JUILLET

Mercredi 17 juillet à 19h Place Clovis Ranchin (jeu de boules) : La Cie Ancolie des monts du Lyonnais composée de 6 danseuses vous propose un spectacle de danses folkloriques qui mêlent la danse contemporaine à la danse circassienne pour créer une ambiance de fête de village.

Cette représentation, soutenue par la Mairie, est proposée au chapeau par la compagnie.

Mercredi 24 juillet à 20h Cour de la Salle Polyvalente : Jeanne Sibille metteuse en scène et comédienne ardéchoise vous propose 2 spectacles : Veillée à la chandelle (contes ardéchois) et Fachinière (histoires de sorcières et fées ardéchoises).

Les 2 spectacles durent 1 heure chacun. Les billets sont au tarif de 7 € par adulte et 5 € par enfant par spectacle ou 10 € pour les 2 spectacles.

ASSOCIATION LA ROCHE HAUTE - BALAZUC

La saison a déjà commencé pour la Roche Haute :

Depuis le 8 juin, trois plasticiens exposent à l'église romane :

- Sonia Liska : Peinture. Technique mixte avec inclusions sur toile ou papier recyclé.
- Georges Bellut : Travail du Métal, Tableaux peints et Sculptures.
- Nelly Redon : Sculpture, Personnages en Céramique.

A partir du 16 juillet seront exposées les toiles du peintre Abyi et les œuvres d'Elodie Sabardeil : Dessins cousus, broderies et autres histoires, au fil des corps et des regards.

Puis du 20 août au 22 septembre, trois autres plasticiens présenteront leur travail :

- Maleaume Hirsch : Art du tournage sur bois
- Eve Larqué : Peinture
- Tatiana Lasselin : Sculpture, Argile fibrée associée à des matériaux naturels.

L'Association organise également trois concerts :

- Mardi 9 juillet à 20h30 à l'Eglise Romane : Concert de musique romantique pour deux guitares (Raphaël Vaccaro et Christian Gentile)
- Mardi 13 août à 20h30 dans la cour de l'école : Standards jazz et brésiliens. Quartet Inx (prononcer Hélène de X)
- Samedi 21 septembre à 16 heures à l'Eglise paroissiale : Chœur lyrique Programme Mozart.

ASSOCIATION DES JEUNES DE CHANTIER DU VIEL AUDON (AJC)

Comme chaque été depuis 52 ans, le chantier de jeunes du Viel Audon accueillera du 9 juillet au 24 août des jeunes de tous horizons entre 17 et 25 ans. Chaque jour permet d'apprendre et de transmettre différents savoirs tels que la maçonnerie, le pain au four à bois, la cuisine collective, la technique de la pierre sèche, ou encore le travail du bois. C'est aussi l'occasion d'expérimenter le grand groupe et de découvrir la force du collectif, au milieu d'éclats de rire et de chants.

Les jeunes de chantier vous invitent à Balazuc, sur la place Clovis Ranchin le samedi 3 août 2024, bouger vos pieds avec la Sialyre et Gros Sabot, groupes de musique folk traditionnelle ! Participation libre ; de 19h à minuit. Soyez les bienvenu•e•s pour venir danser, manger et boire un coup avec les habitant•e•s du village, les curieux•ses, et avec nous !

A bientôt

Emma et Ombeline des jeunes de chantier

Association des Jeunes de chantier du Viel Audon (AJC)

Chantier de jeunes bénévoles

Le Viel Audon

07120 BALAZUC

07.61.43.22.18



ASSOCIATION SPORT POUR TOUS

UN ÉTÉ FESTIF HAUT EN COULEURS

Au-delà de ses activités régulières qui réunissent les Balazucains, l'association Sport pour Tous s'inscrit dans l'animation du village en proposant cette année 2 nouveaux grands rendez-vous.

Le premier a eu lieu le dimanche 19 mai, week-end de Pentecôte propice à la visite de notre beau village. Le 1^{er} marché de Printemps a rencontré un franc succès avec 25 exposants, tous producteurs et créateurs locaux. Des animations ont ponctué cette journée : balade à poneys, maquillage pour enfants, visite contée du village et d'autres... Beaucoup de visiteurs conquis, les exposants en redemandent !

Le deuxième rendez-vous est le **samedi 27 juillet**. Les jeunes de Balazuc, soutenu par Sport pour Tous font revivre **la fête votive du village**. Cette année, nous mettons à l'honneur notre village avec un programme haut en musique et en couleurs ! Dès le matin, la traditionnelle aubade aux habitants suivi du concours de pétanque.

A partir de 22h, vous pourrez accompagner la descente aux flambeaux qui sera rythmée par la Batucada BAHIAVI jusqu'à la plage avant de célébrer cette fête de village avec un feu d'artifice tiré sur l'eau offert conjointement par les commerçants partenaires et l'association Sport pour Tous. La soirée se terminera par un bal sur la place Clovis Ranchin. L'association Sport pour Tous, soutenue par la municipalité, mettra tout en œuvre pour assurer votre sécurité lors de cet événement.

D'autres rendez-vous pour la rentrée encore en chantier (dates à venir) : la journée des associations et du bénévolat et une journée « santé » en partenariat avec l'association Agir contre le Diabète (conférence, repas diététique et balade santé).

Le bureau

ASSOCIATION LA BISE

L'association La Bise! a organisé la fête de la musique avec le soutien précieux de la mairie, des associations de Balazuc et des commerçants.

Cette soirée a été une réussite totale ! Un peu plus de 400 personnes sont venues danser, partager un moment chaleureux et convivial dans la joie et la bonne humeur.

Les enfants de l'école de Balazuc ont pu participer dans l'après-midi à un atelier de peinture urbaine et créer un triptyque qu'ils garderont précieusement en souvenir de ce beau moment. Ils nous ont fait le plaisir de démarrer la soirée avec la représentation du spectacle de fin d'année pour le bonheur des petits et grands !

Ensuite la soirée s'est poursuivie avec des artistes de qualité qui ont régalés le public de par la diversité des musiques proposées : fanfare, groupe de musique funk/soul, beatbox, et pour terminer en beauté un Dj qui nous a fait danser sur des rythmes tropicaux très festifs.

Soirée réussie donc pour cette première de l'association La Bise! pour démarrer la saison d'été !



SOIREEES ETOILEES AU MUSEUM AVEC PALEODECOUVERTES

Cet été, l'association Paléodécouvertes animera du 8 juillet au 16 août (sauf le 15 août) des soirées étoilées à Balazuc.

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs dès 20h30, l'association propose une astro-conférence spectacle adaptée à toute la famille. De l'Antiquité grecque à la conquête spatiale actuelle, parcourez les siècles au fil des découvertes sur l'espace.

Puis, équipés de lampes torches, les participants se déplaceront sur le site d'observation et apprendront à manier lunettes et télescopes pour admirer des amas d'étoiles, nébuleuses, la lune ...

Sous notre merveilleux ciel étoilé de Balazuc, la soirée se clôturera à 23h30 !

Tarif : Adulte 12€, Enfant 6€ - Adhérents : gratuit - Adhésion Adulte 20€ Famille 40€

www.paleodecouvertes.org - 04 28 40 00 35



DES NOUVELLES DE L'ECOLE

L'année scolaire des élèves de l'école de Balazuc s'est poursuivie avec différents projets engagés depuis ce mois de janvier 2024 ainsi que de nouvelles arrivées. En cette fin d'année, la classe compte désormais 18 élèves du CE1 au CM2 !

Au mois de février, les élèves ont participé au Carnaval organisé par le Sou des écoles d'Uzer/Balazuc : le défilé dans le village de Balazuc s'est achevé par un goûter dans la salle polyvalente.

La fin d'année a été marquée par un projet en partenariat avec la ludothèque d'Aubenas où les élèves ont pu apprendre en jouant. Des interventions se sont déroulées en classe et les élèves ont également pu aller visiter la ludothèque durant une demi-journée. Ce projet a été financé par la Mairie.

Un projet intergénérationnel a également vu le jour grâce à l'association Sports pour Tous. En effet, nos élèves ont pu rencontrer les joueurs de pétanque de l'association chaque jeudi dans la cour de la salle polyvalente afin de partager ce sport et de créer des liens entre toutes les générations.

Durant le mois de juin, les élèves ont aussi eu l'occasion d'accueillir et de soutenir les cyclistes qui participaient à la course l'Ardéchoise. Le point de ravitaillement se trouvant devant l'école, les élèves ont offert des dessins et des chansons aux sportifs de passage.

La fête des écoles a eu lieu cette année à Uzer le vendredi 14 juin à l'aire de loisirs. Cette fête a rassemblé les élèves du RPI Uzer/Balazuc lors d'un spectacle de fin d'année suivi d'une soirée « paella » proposée par les parents d'élèves du Sou des écoles.

Les élèves ont pu également participer à la Fête de la musique organisée par l'association La Bise ! Ils ont pu profiter d'une animation « graffiti » offerte par l'association le vendredi après-midi et ils ont proposé des chants au public le soir.

Afin de terminer l'année par une sortie à la journée, tous les élèves du RPI Uzer/Balazuc se sont rendus au Viel Audon. Les élèves de Balazuc ont travaillé sur l'adaptation des plantes à la sécheresse et sur le patrimoine historique du plateau des gras. L'après-midi, ils ont réalisé des sirops aux plantes ainsi que du sel aromatique.



CALENDRIER DES ANIMATIONS 2024 (sous réserve de modifications)

MOIS	ANIMATIONS	ORGANISATEURS	LIEU	HEURES
JUILLET Mardi 9 Mardi 9 16 juillet au 18 août A partir du 8 juillet Samedi 27	Concert Début chantier de jeunes Exposition Soirées astronomie (lun, mar, jeu et ven) Balazuc en fête	La Roche Haute Ass Jeunes de Chantier La Roche Haute Muséum de l'Ardèche Sport Pour Tous - Metalöid	Eglise romane Viel Audon Eglise romane Muséum Village et Place Clovis Ranchin	20h30 10h à 13h A partir de 20h30 Journée et soirée
AOUT Du 1 ^{er} au 16 août (sauf 15/08) Samedi 3 Mardi 13 Jeudi 15 20 août au 22 septembre	Soirées astronomie (lun, mar, jeu et ven) Bal Folk Concert Fête de la chasse Exposition	Muséum de l'Ardèche Ass Jeunes de Chantier La Roche Haute ACCA La Roche Haute	Muséum Place Clovis Ranchin Cour de l'école Stade Eglise romane	A partir de 20h30 A partir de 19h 20h30 12h 15h à 18h
SEPTEMBRE Ven 6 au Lun 9 Samedi 14 Samedi 21 Samedi 21 Sam 21 et Dim 22 Samedi 28	Les Balazucades Challenge Jean Campanella Chœur Lyrique Assemblée Générale Journées europ du patrimoine Metalfest (5^{ème})	Cultures ! Sport Pour Tous La Roche Haute Sport Pour Tous Muséum de l'Ardèche Metalöid	Village + Salle des fêtes Salle des fêtes + Ext Eglise paroissiale Salle des fêtes Muséum Saint Privat	12h 16h 18h 18h
OCTOBRE Du 18 au 20 octobre Samedi 26 Du 28 au 31 octobre	Chantier de bénévoles Castagnade Fête des monstres	Le Mat Sport Pour Tous Muséum de l'Ardèche	Viel Audon Salle des fêtes + Ext Eglise romane	18h30
NOVEMBRE Samedi 9	Assemblée générale	Metalöid	Salle des fêtes	19h
DECEMBRE Samedi 7 Vendredi 13	Téléthon Fête de Noël	Sou des écoles	A définir Uzer	

NOS JOIES ... NOS PEINES ...

NAISSANCES

Liv née le 12 décembre 2023 de Ludovic AGOPOME et Delphine WEIGAND

Romy née le 4 janvier 2024 de Mathieu THIBON et Camille SCHNEIDER

Juliette née le 2 avril 2024 de Sylvain FELIX et Nancy FAUVEAUX

DECES

GUITTARD Daniel, le 23 décembre 2023

MERKEBDJIAN Emile, le 3 janvier 2024

HANACKER Bernard, le 8 janvier 2024

Directeur de publication : Bernard Constant

Responsable de la publication : Céline Monnier

Rédaction des articles : Bernard Constant, Céline, Monnier, Monique Constant, Marie-Jo Ranchin, Colin Charvet, Muriel Sanchez, Elisabeth Gratadou, Catherine Mollier, Amélie Martin et les responsables d'associations

Mise en page : Sabine Allix

Photographies : Bernard Constant, Marie-Jo Ranchin, Monique Constant, Colin Charvet, Muriel Sanchez, Guy Boyer, Amélie Martin et les associations